

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :
le jeudi 16 novembre 2023 à 19 heures précises.

A Servoz, le 10 novembre 2023.



Monsieur le Maire,

Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Approbation du compte-rendu de la dernière séance**
- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier :**
 - ◆ Autorisations d'urbanisme
 - ◆ Travaux de réhabilitation du bâtiment Edimontagne : autorisation d'urbanisme
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives :**
 - ◆ Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'enlèvement des ordures ménagères – exercice 2022
 - ◆ Présentation des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif – exercice 2022
 - ◆ Présentation du rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents pour l'année 2022
- **Affaires financières :**
 - ◆ Répartition du Fonds de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2023
 - ◆ Projet de travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'ancienne mairie – demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux pour l'année 2024
- **Ressources humaines :**
 - ◆ Recrutements pour le service enfance et le service technique
 - ◆ Recrutement d'agents recenseurs
- **Questions et informations diverses**